

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] ICPE-28.03.2024-Enquête publique-RENAUD et Fils- AVY

**Date :**Tue, 04 Jun 2024 13:35:17 +0200

**De :**

**Répondre à :**[xxx](#)

**Pour :**[prefecture@charente-maritime.gouv.fr](mailto:prefecture@charente-maritime.gouv.fr)

L'information suivante a été collectée le 04/06/2024 13:35:

**Vous êtes:** Un particulier

**Nom:** xxxxx

**Prénom:** xxxx

**Date de naissance:** xxxxx

**Adresse électronique:** xxxxx

**Adresse postale:** xxxxx

**Code postal:** 17800

**Ville:** Pons

**Téléphone:** xxxxx

**Sujet:** ICPE-28.03.2024-Enquête publique-RENAUD et Fils- AVY

**Destinataire:** Préfecture - Accueil Général

**Message:** Je veux réagir au projet d'extension de l'entreprise RENAUD. Les habitants de Pons et du village des Roches en particulier subissent les nuisances olfactives depuis de nombreuses années . Se sont ajoutées les nuisances dues au passage des camions qui se densifie de plus en plus chaque année. Au delà du bruit et des problèmes de circulation et de sécurité pour les piétons, il n'est pas rare de constater des accrochages entre véhicules ou des toitures et des murs endommagés. Aujourd'hui il est annoncé encore une augmentation du Traffic des camions. Le village est construit pour partie sur des carrières, qu'en est il de la voute en dessous ? Les études nécessaires ont elles été faites et peut on en avoir les conclusions. En cas d'effondrement ( l' historique du village peut en témoigner ) ce ne sera pas qu'un camion qui passera à travers la chaussée mais certainement aussi une partie des maisons avoisinantes.